



Préambule

En 2012, le groupe BSL Sécurité s'est engagé sur la voie de la responsabilité environnementale des entreprises et souhaite aujourd'hui confirmer cet engagement non seulement dans ses relations avec les entreprises clientes, mais également en interne.

Considérant en tant qu'acteur économique, qu'il est de la responsabilité d'une société telle que le groupe BSL Sécurité de prendre en compte le bien-être des générations actuelles et futures, conformément aux principes établis par les Nations Unies lors de la Conférence de Rio de 1992 qui consacra la notion de Développement Durable ;

Qu'il s'agit de préserver et de gérer, tant de manière quantitative que qualitative, les ressources naturelles disponibles face aux usages toujours croissants.

Considérant que sensibiliser au développement durable l'ensemble des parties prenantes aux activités du groupe BSL Sécurité peut influencer leurs comportements quotidiens en dehors de leur vie professionnelle ;

La présente Charte vise à encourager les salariés, clients, fournisseurs et sous-traitants du groupe BSL Sécurité à se comporter de façon responsable au regard du développement durable, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale.





Article Premier : Objectif général

Dans le but d'étendre l'impact de cette démarche interne en termes de développement durable à l'ensemble des parties prenantes aux activités du groupe BSL Sécurité, la présente Charte sera mise en valeur auprès des clients et fournisseurs et sur des supports de communication en général afin d'encourager d'autres entreprises à en adopter les valeurs dans leur propre structure.

Responsabilité environnementale

L'empreinte écologique est un indice mesurant la consommation et la production de déchets d'un individu, une société, ou une activité relativement aux surfaces biologiquement productives de terre et d'eau. Actuellement et sur un plan scientifique, il apparaît que la capacité de régénération de la biosphère est inférieure au rythme imposé par les hommes. Le groupe BSL Sécurité souhaite faire un geste pour la Terre, et s'engage sur trois points essentiels.

Article 2 : Gestion raisonnée des ressources naturelles

Le groupe BSL Sécurité s'engage à gérer les consommations des ressources naturelles:

- Les employés sont encouragés à préférer toutes les fois où cela est possible les versions numériques de tout document par rapport à la version imprimée.
- Les collaborateurs sont encouragés à ajouter à leur signature des courriers électroniques un message visant à sensibiliser les destinataires à l'impression inutile.
- Lorsque cela est possible, le papier recyclé est préféré à tout autre type de papier dans les bureaux.

Le choix du papier utilisé pour nos publications (plaquettes commerciales) et courriers répond à des normes environnementales. La certification PEFC* (papier issu de forêts gérées durablement), nous assure que nous ne contribuons pas à la déforestation en consommant du papier.

Les salariés sont incités lors des impressions internes à utiliser du papier brouillon ou déjà utilisés(recto ou verso) afin de réutiliser et optimiser les ressources et éviter tout gaspillage.

Dans une démarche globale de consommation raisonnée, il est demandé aux employés de participer à une meilleure gestion des fournitures de bureaux et de leurs stocks.

Par la sensibilisation des employés au gaspillage de l'eau. Ces derniers sont encouragés à rationaliser leur consommation.



Article 3 : Réduction de l'utilisation des moyens de transports polluants

Les employés sont encouragés à réduire leur dépendance aux énergies fossiles, et notamment au regard de la diminution des distances des trajets domicile travail de ses agents grâce à un outil spécifique cartographiant à la fois les domiciles des agents, et les sites de travail.

Conformément à la loi, les salariés sont également encouragés à faire usage des transports en commun grâce au remboursement de 50% des abonnements et titres de transports.

Le groupe BSL Sécurité encourage par ailleurs ses salariés à adopter le système de co-voiturage chaque fois que cela est possible (notamment sur les sites où les salariés travaillent en équipe) et privilégie la mise à disposition d'une voiture de service pour plusieurs personnes afin de limiter son parc automobile et les déplacements inutiles.

Dans la même optique, le Groupe BSL Sécurité privilégie les véhicules à faible valeur énergétique et à faible émission de dioxyde de carbone en utilisant des véhicules hybrides.

Le personnel d'encadrement amené à effectuer des déplacements entre les agences privilégiera le train plutôt que l'avion ou la voiture.

Aussi, le Groupe BSL Sécurité met à disposition de son personnel d'encadrement des moyens technologiques afin de diminuer le nombre de ses déplacements par la mise en place de visioconférence ou de télétravail entre sites

Article 4 : Économie d'énergie

Certains gestes simples permettront au groupe BSL Sécurité de réduire sa consommation d'énergie électrique :

- La programmation des ordinateurs en mode« économie d' énergie », l'extinction systématique des lumières, des ordinateurs (à l'exception du réseau), des écrans, imprimantes et multiprises à la sortie des bureaux ;
- Une utilisation contrôlée des appareils de chauffage et de climatisation et la vérification systématique de leur extinction lorsque les fenêtres sont ouvertes ;
- Le groupe BSL Sécurité préférera l'utilisation, dans les bureaux, d'ampoules basse consommation d'énergie lorsque l'éclairage naturel sera insuffisant.



Article 5 : Achats responsables

-Le groupe BSL Sécurité s'engage à adopter une politique d'achats responsables.

Notamment, la société prête une attention particulière à la localisation de ses fournisseurs afin d'éviter un transport de marchandise trop coûteux sur le plan environnemental.

Ainsi, la société achète les tenues destinées à ses agents en France par un prestataire implanté localement .



Article 6 : Gestion des déchets

Le groupe BSL Sécurité s'engage à mettre en œuvre une gestion spécifique des déchets :

- En amont, en établissant l'objectif de diminuer la production des déchets par la sensibilisation des employés. Ces derniers seront encouragés à prêter une attention particulière aux impressions utiles, au gaspillage en général, à l'utilisation systématique des gobelets en plastique ou encore au suremballage des achats qu'ils seront amenés à faire dans le cadre professionnel.
- En aval, le groupe BSL facilitera le tri sélectif des déchets afin de limiter l'impact environnemental du traitement de ceux-ci. La mise en place d'un dispositif de recyclage papier sera à cet égard une priorité.
- Les piles électriques utilisées par les agents ainsi que le matériel informatique et électronique fera également l'objet d'un recyclage spécifique avec l'aide d'organismes spécialisés.



Conclusion

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins» Commission Brundtland 1987.

Les six articles de la présente Charte sont le reflet d'une véritable politique de Développement durable, dans son sens le plus complet, que l'entreprise souhaite engager sur le long terme par une réelle démarche Qualité et un système de management environnemental.

Ils posent les fondations d'une philosophie d'entreprendre que le groupe BSL Sécurité, acteur responsable, entend adopter tant du point de vue social et économique, que de l'aspect environnemental.

En effet, par cette démarche, BSL souhaite démontrer à ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et tout autre acteur de la vie économique, qu'il est possible de concilier responsabilité et entrepreneuriat. Ainsi, les engagements pris, loin d'être une contrainte, doivent être perçus comme un moteur supplémentaire et complémentaire à l'activité des entreprises et à l'impératif de performance économique.

Un engagement en appelant un autre dans le domaine de la responsabilité des entreprises en matière sociale et environnementale, la présente Charte a vocation à n'être que le squelette des engagements et comportements futurs du groupe BSL Sécurité.

Patrick SENIOR

Président – Fondateur

Groupe BSL

Handwritten signature of Patrick Senior.